



CSE DIRECTIONS TECHNIQUES



L'ACTU MENSUELLE

CSE du 14 mars 2024

Une minute de silence pour les salariés malheureusement décédés récemment introduit la réunion du CSE des Directions Techniques.

Au-delà de l'émotion, les élus UNSA-Ferroviaire ont pris la parole pour une déclaration liminaire dont les extraits suivent :

« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La minute de silence que nous venons d'observer en mémoire d'un de nos collègues de SNCF Réseau, victime d'un accident du travail qui lui a été fatal survenu en gare de Dijon il y a trois jours, confirme, si c'est nécessaire, que rien n'est jamais acquis en matière de sécurité au travail et que la protection des salariés doit encore progresser. Ce drame vient s'ajouter à celui du décès d'un autre collègue survenu au Technicentre Industriel de Bischheim la semaine dernière. Cela nous rappelle une nouvelle fois la dangerosité de nos métiers et que mourir au travail n'est pas tolérable.

Il y a également les presque accidents. Le 14 février 2024, une défaillance de l'annonce (SFERIS) lors d'une intervention sur les voies aurait pu entraîner des conséquences dramatiques pour trois de nos collègues du PRI de Montpellier. Des mesures

conservatoires ont été prises, mais dans un périmètre géographiquement limité alors qu'encore une fois, le sujet concerne tout le réseau. Le traitement de ces failles dans les processus de sécurité demande pourtant de prendre des mesures efficaces et universelles rapidement.



Nous nous permettons de vous rappeler aussi l'accident mortel, par électrocution, d'un sous-traitant sur le chantier du projet LGV+.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

survenu dans un centre de réchauffage il y a un peu plus d'un an, le 9 mars 2023. Les représentants du personnel avaient pourtant alerté la direction sur la dangerosité de ce type de guérites sur le réseau et le risque avéré qu'elles représentent pour les cheminots. Des mesures, là encore, locales ont été prises, mais à ce jour, nous attendons toujours de connaître les mesures de protection applicables à l'ensemble du réseau. Faut-il encore attendre un nouvel accident aux conséquences fatales ?

Ces événements tragiques prouvent que, malgré nos demandes incessantes en CSSCT et en CSE, les causes de risques sont souvent sous-estimées et que les mesures de prévention demeurent insuffisantes pour couvrir lesdits risques.

Certes, la prévention des risques professionnels est un sujet complexe et difficile, mais qui ne tolère pas de failles de par leurs conséquences inacceptables. Par ces expériences, nous ne pouvons que constater le délai nécessaire pour analyser les circonstances, proposer des mesures correctrices et décider de leur mise en application au niveau de l'entreprise avec inscription au référentiel et information des agents concernés. Ces expériences montrent également que les représentants du personnel sont trop rarement informés des conclusions d'une enquête, alors qu'ils sont les partenaires de l'entreprise pour faire progresser la sécurité. »

Sur ce sujet, le président du CSE des Directions Techniques, Olivier BANCEL, rejoint l'indignation des élus sur le caractère intolérable des accidents et rappelle la démarche « Nos vies, notre priorité » avec l'application et le renforcement des standards de sécurité que sont, entre autres, le briefing et le Stop & Go, pour éliminer le plus possible le risque à la source !

« Enfin, même si le contexte nous a incités à reporter certains sujets, nous tenions à profiter de cette déclaration liminaire pour soutenir nos collègues de Fret SNCF, qui se sont vus attribuer une prime d'intéressement de 47 € brut, soit 34,78 € net. Ces montants dérisoires sont perçus par les agents de l'entreprise comme insultants. La forte disparité des montants attribués entre les SA du GPU apparaît injuste et injustifiée quand on connaît l'investissement et le travail de nos collègues de Fret SNCF pour sauver leur SAS en difficulté et qui n'ont vraiment pas démérité par rapport à leurs collègues. »

Aucun commentaire ne nous est apporté, si ce n'est de nous préciser que les bons résultats du groupe sont réinjectés chez Réseau au bénéfice des infrastructures !

Les élus UNSA-Ferroviaire rappellent à l'entreprise l'importance de valoriser le fort investissement des agents.



Présentation des services médicaux

Ingrid TSIBAH, Directrice de production adjointe des Services médicaux, souligne la difficulté actuelle à remplacer les postes des médecins vacants.

La situation présentée par la Direction des Services médicaux, tendue au niveau du recrutement des médecins du travail, confirme bien les problématiques nationales de pénurie de médecins du travail et, par conséquent, le défaut et les retards de visites médicales des agents sur certains territoires SNCF.

Actuellement, on dénombre 27 médecins du travail sur les Directions Techniques et 1 218 salariés (soit 22 %) qui ne sont pas suivis, soit 13 % de plus que le taux national.



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org

Malgré la sollicitation de cabinets externes, il n'y a pas de solutions à court terme. Rendre plus attractive l'entreprise pour attirer les médecins vers des structures comme la SNCF est une des pistes préconisées.

Les documents présentés apportent un grand nombre de réponses aux élus qui

remercient la Direction des Services médicaux.

Il est bien sûr important de rester vigilant sur ces sujets, mais il est à noter que beaucoup d'actions ont été mises en œuvre pour renforcer la couverture territoriale.



Projet de création de la Direction de Programmes et de la Direction industrielle

Intervention d'Olivier BANCEL, Direction SNCF, accompagné de Grégory MATHIEU, DGII (rattaché à O. BANCEL) et d'Éric MORAND, qui vient de rejoindre l'entreprise après 20 ans en tant que salarié Hitachi (rattaché à F. MICHAUD).



Les objectifs d'un tel projet sont les suivants :

- Rassembler les opérateurs pour mieux gérer les situations normales et perturbées (CCR, CSS) ;
- Communiquer une meilleure information aux transporteurs ;
- Une anticipation des incidents améliorée ;
- Automatiser la gestion des circulations ;
- Moderniser le réseau par la mise en œuvre des nouvelles technologies Argos & Mistral NG.

Pour les élus UNSA-Ferroviaire, la lecture du peu d'information sur ces deux directions suscite beaucoup d'interrogations, dont certaines sont nourries de l'expérience d'élus sur les process de Mistral NG notamment :

- Articulations de ces directions et profils des agents ?
- Entité de rattachement ?
- Recrutement et mouvement des agents ? Missions supplémentaires réparties ? Charge de travail ?
- Prévision d'effectifs cheminots / prestataires ?
- Coût de mise en œuvre ?
- Quid des plateaux communs existants ?
- Cette création va-t-elle améliorer les relations avec les industriels ?

Pour Olivier BANCEL, il n'y a pas, à ce stade, de stabilisation des organigrammes et des effectifs, mais plutôt un travail de définition de l'architecture et de la stratégie.

Il y aura des reports d'équipes sur certaines zones telles que DGex, Grands Projets, DTU, IG, etc. Une expertise a été lancée auprès d'entreprises qui font de l'intégration système afin de mieux comprendre comment piloter avec nos industriels (changement de processus).



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
 federation@unsa-ferroviaire.org

Des capitalisations restent à faire : gestion des compétences, gestion des process, etc. Ce projet verra évoluer nos pratiques et nos métiers.

Le secrétaire du CSE des Directions Techniques, au vu de cette organisation d'importance et de son impact sur les organisations et la répartition des agents, demande une consultation sur le sujet en plénière de CSE.

Sujets à l'initiative du Secrétaire

Deux sujets à l'initiative du Secrétaire sont soumis aux votes des élus :

- **Transformation de l'ancienne cafétéria** « à bras ouvert » en espace café libre-service ;
- **Désignation d'un invité du CSE DT au CASI de Nantes** : remplacement de Dominique BERNARD par Jérémie RECOULES.

Vote : POUR à l'unanimité



À partir du 28 mars,
je vote UNSA !



UNSA-Ferroviaire

19, rue des Bretons - 93210 La Plaine St-Denis
federation@unsa-ferroviaire.org